

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 67 (1979)

Heft: [4]

Artikel: Programme général : vendredi 4 mai 1979, 78e assemblée des délégués

Autor: Billeter, Alex

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-275560>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Programme général

Vendredi 4 mai 1979, 78^e assemblée des délégués

13 h.30 Remise des cartes de participation et des cartes de vote dans le hall d'entrée de la Cité Universitaire, Clos-Brochet 10, 2000 Neuchâtel

ORDRE DU JOUR

14 h.00

1. Ouverture de la 78^e Assemblée des délégués par Mme J. Berenstein-Wavre, présidente!
2. Bienvenue par Mme Denyse Ramseyer-de Montmollin, présidente du Centre de liaison de sociétés féminines de Neuchâtel (C.L.N.).
3. Procès-verbal de l'Assemblée des délégués 1978, à Berne (Le procès-verbal vous a été envoyé le 30.11.1978).
4. Désignation de 4 scrutatrices (art. 33 et 34 du règlement).
5. Désignation de 6 membres et de la présidente du bureau de dépouillement (art. 33 à 35 du règlement).
6. Admission de nouveaux membres.
7. Elections complémentaires.
 - a) Elections de cinq nouveaux membres.
 - b) Election d'une nouvelle présidente.
8. Rapport annuel 1978. Complété oralement par la présidente. Adoption.
9. Comptes annuels 1978 présentés par la trésorière. Rapport de révision. Décharge.
10. Adoption du budget 1979.
11. Résolutions et propositions:
 - 11.1 La femme dans les projets de développement. Résolution proposée par la Commission pour les relations internationales de l'ASF.
 - 11.2 Proposition des Femmes socialistes suisses concernant la réalisation d'un congrès féminin. Contre-projet du Comité.
 - 11.3 Proposition des Femmes socialistes suisses concernant les élections au Conseil national et au Conseil des Etats 1979. Contre-projet du Comité.
 - 11.4 Proposition du Centre de liaison de Berne concernant la création d'une Commission mass média de l'ASF.
12. Questions.
13. Divers.
14. Déclaration de l'ancienne présidente et allocution de la nouvelle présidente.

Samedi 5 mai 1979

- 08 h.15 Cité universitaire, Clos-Brochet 10, 2000 Neuchâtel : Remise des cartes de participation.
- 09 h.15 Projet de révision totale de la Constitution. Préparation de la prise de position de l'ASF. Table ronde avec la participation des représentantes des groupes de travail, présidée par Mme Agnès Sauser-Im Obersteg, Berne; Expert: Monsieur le professeur O.K. Kaufmann, président de la 2^e Cour de droit public du Tribunal fédéral (Les participantes doivent se munir du projet de la nouvelle Constitution. Un papier de travail sera distribué à Neuchâtel).
- 10 h.15 Pause.
- 10 h.30 Suite de la discussion - questions.
- 11 h.30 Fin de la séance.
- 12 h.00 Départ des autobus de la Cité universitaire pour Auvornier (Se munir de ses bagages).
- 12 h.30 Sur les nouvelles Rives d'Auvornier, ou, selon le temps, dans une cave neuchâteloise: Apéritif suivi d'un Exposé de Monsieur Carlos Grosjean, conseiller aux Etats, ancien conseiller d'Etat du canton de Neuchâtel sur l'aménagement des Rives d'Auvornier en relation avec la construction de la Nationale 5, première réalisation de ce genre en Suisse.
- 13 h.30 Déjeuner à l'Hôtel du Poisson, Auvornier.
- 15 h.30 Départ des autobus pour la gare de Neuchâtel.

Alliance De Sociétés Féminines Suisses



Bund Schweizerischer Frauenorganisationen

Sur un air d'épinette...

... en couverture de ce programme, la Musicienne construite il y a un peu plus de 200 ans par les Jaquet-Droz, ces géniaux horlogers chauds-de-fonniers, vous souhaite déjà la bienvenue à Neuchâtel.

Nulle mieux qu'elle, en effet, ne peut être notre ambassadrice auprès de celles qui nous font l'honneur de siéger dans nos murs. S'il fallait joindre d'autres voix à la sienne, nous les demanderions à Dame Justice qui, grâce à Laurent Perroud, domine depuis plus de quatre siècles la fontaine de la Grand' Rue, à la poétesse Alice de Chambrier dont le buste charmant fait face à l'Université, à la Baigneuse d'André Ramseyer qui se regarde dans le bassin du jardin de l'Hôtel DuPeyrou. Et pourquoi n'y ajouterions-nous pas encore les mélodies que chantent en sourdine les dames en blanc du cénotaphe de la Collégiale qui furent nos comtesses ?

Ainsi entendriez-vous les échos des divers âges de notre ville. Ainsi sauriez-vous que Neuchâtel, au Moyen Age, à la Renaissance, dans les temps modernes aujourd'hui, a toujours associé les femmes à son existence.

Ainsi aussi sauriez-vous que c'est de grand cœur que vous êtes accueillies au pied de cette colline où depuis bientôt 800 ans Collégiale et Château contemplant un horizon dont seules les Alpes limitent l'étendue.

Siégeant dans une Cité universitaire très vingtième siècle où règne la jeunesse, vous comprendrez encore que, si le passé joue un rôle sur les bords de notre lac, on s'y consacre aussi aux problèmes d'aujourd'hui et de demain. Votre présence en est d'ailleurs une souriante preuve.

Vos délibérations ne vous permettront guère de flâner sur nos quais et dans nos rues. Nous n'en espérons pas moins qu'un soleil printanier vous accueillera chez nous et rendra plus chaleureuse la couleur jaune de nos vieilles pierres, plus lumineux les reflets de notre lac et plus brillant l'éclat des tulipes de nos parterres.

Alex Billeter,
Directeur de l'Office du tourisme
de Neuchâtel et environs